

tenue par Monsieur BEAUJARD, Juge des Référéés
En présence de Madame KIEFFER, Greffière

14 heures 00

01) DOSSIER N° 2403832 RAPPORTEUR: Monsieur Patrice BEAUJARD

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - FONCTIONNAIRE - Décision du 10 octobre 2024 par laquelle la directrice des soins du CHU de Dijon Bourgogne a refusé une autorisation de prorogation d'une formation à l'EIADE au-delà de 3 années consécutives

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE DIJON

Arrêté le 18/11/2024

Le président du tribunal